

TOURNOI NATIONAL B du 24 et 25/10/ 2020
Juge Arbitre : SORIEUX Jacques (JA3 – AN) , Juge Arbitre adjoint : Didier BEGES (JA2)
REGLEMENT

Article 1

Le tournoi National B de l'Entente Dinannaise Tennis de Table, homologué sous le numéro /2020-B est régie par les derniers règlements fédéraux en vigueur à ce jour.

Article 2

Le tournoi se déroulera au complexe sportif route de Dinard salle Némée ,
salle Claude Barry et salle Stéphane Houdet (attendantes)
les samedi 24/10/2020 et dimanche 25/10/ 2020 .

Article 3

Le juge-arbitre du tournoi est SORIEUX Jacques (JA3) et le responsable de l'organisation est Gilles Lucas (Président du club de l'entente Dinannaise).

Article 4

Le tournoi comptera les 13 tableaux décrits ci dessous. Chaque joueur peut participer à deux tableaux par jour, chaque joueuse peut participer à deux tableaux par jour plus le tableau féminin. Le 2ème tableau masculin devra obligatoirement être le tableau immédiatement supérieur au 1er choisi. En aucun cas, les féminines ne sont tenus de participer au tableau F. Le nombre de places est limité dans chaque tableau, en cas de dépassement les premières inscriptions confirmées seront prises en compte.

Samedi

Tableau A 8h30 de 500 à 699 pts limité à 48 participants
Tableau B 10h00 de 500 à 899 pts limité à 48 participants
Tableau C 11h30 de 500 à 1099 pts limité à 48 participants
Tableau D 8h30 de 500 à 1399 pts limité à 48 participants
Tableau E 10h00 de 500 à 1699 pts limité à 48 participants
Tableau G 11h30 de 500 à 1999 pts limité à 48 participants
Tableau F 14h30 Féminine toutes catégories limité à 24 participantes

Dimanche

Tableau H 8h30 de 500 à 999 pts limité à 48 participants
Tableau I 10h00 de 500 à 1199 pts limité à 48 participants
Tableau J 11h30 de 500 à 1499 pts limité à 48 participants
Tableau K 8h30 de 500 à 1799 pts limité à 48 participants
Tableau L 10h00 de 500 à 2099 pts limité à 48 participants
Tableau M 11h30 toutes catégories limité à 48 participants

Article 5

Dans chaque tableaux, les joueurs sont placés en poules de trois suivant la règle du serpent en tenant compte des points licence du début de la 1ère phase de la saison en cours, les trois joueurs sont qualifiés et placés dans un tableau à élimination directe. Le placement dans le TED sera fera par tirage au sort suivant l'article 16 et des règlements sportifs fédéraux. Toutes les parties se jouent au meilleur des cinq manches sur tables bleues et balles plastiques blanches Butterfly G40+ (homologuées ITTF) fournies par le club de l'Entente Dinan. Tous les tableaux sont ouverts aux féminines. Les tableaux du samedi se déroulent jusqu'à leurs termes.

Article 6

Les tarifs d'inscription sont les suivants, tous les tableaux sont à 8 euros, le tableau F est offert aux féminines qui se sont inscrites à deux tableaux masculins, les quatre tableaux simples (deux le samedi, deux le dimanche, pour une même personne, payé en une fois) 28€. Le règlement des inscriptions se fait sur place. Le pointage se fait au minimum une demi-heure avant l'horaire de début du tableau. La présentation de la licence 2019/2020 est obligatoire.

Les récompenses prévues sont les suivantes :

Tableau A 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau B 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau C 1er : 50 € 2ème : 25 € 3ème : 15 € 4ème : 15 €
Tableau D 1er : 50 € 2ème : 25 € 3ème : 15 € 4ème : 15 €
Tableau E 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau G 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €

Tableau F 1ère : 100 € 2ème : 50 € 3ème : 20 € 4ème : 20 € *
Tableau H 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau I 1er : 50 € 2ème : 25 € 3ème : 15 € 4ème : 15 €
Tableau J 1er : 70 € 2ème : 35 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau K 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau L 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau M 1er : 200 € 2ème : 100 € 3ème : 40 € 4ème : 40 €

Au dessous de 24 inscrits le montant des dotations sera divisé par deux.

Au dessous de 12 inscrits dans un tableau celui ci sera supprimé.

* Au dessous de 12 inscrites le montant des dotations sera divisé par deux.

* Au dessous de 6 inscrites dans ce tableau celui ci sera supprimé.

Article 7

Le dimanche à l'issue du tournoi, un challenge et 200€ sont remis aux joueurs du club qui totalisent le plus de points. Classement tenant compte du nombre de participants d'un même club et de leurs performances dans tous les tableaux sur les deux jours. Celui-ci est à remettre en jeu l'année suivante, il est définitivement acquis par le club trois fois vainqueur. Le club de l'Entente Dinannaise en est exclu.

Article 8

Le Juge Arbitre ou l'organisateur se réserve le droit d'exclure un joueur(se) sans remboursement des tableaux restant à jouer si celui ci ne respecte pas l'esprit sportif du tournoi ou que son comportement est qualifié d'antisportif ou d'irrespectueux. Aucune atteintes aux personnes ou aux matériels ne seront tolérées. Le joueur(se) qui se rendrait coupable d'un tel acte serait immédiatement exclu du tournoi.

Article 9

Les engagements seront ouverts jusqu'au vendredi 23 octobre 2020 à 12h prioritairement sur le site de l'Entente Dinannaise <http://club.quomodo.com/tennis-de-table-dinan> email officiel pour inscription (réclamation et déinscription) : tournoi.entente.dinan.22@gmail.com

Article 10

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 11

Tout inscription vaut accord pour cession de droit à l'image.

Par conséquent, tout participant autorise le club de l'Entente Dinannaise de tennis de table en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelques moyens (Presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors de l'édition 2020 de son tournoi national et ce sans aucune contrepartie financière. En cas de refus, il vous faudra le spécifier à l'adresse mail tournoi.entente.dinan.22@gmail.com lors de votre inscription.

Article 12

Tout joueur est éliminé s'il ne s'est pas présenté au 2ème appel, il n'y a pas d'interruption à midi, restauration possible sur place.

Article 13

Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, pertes, vols, etc. ... Il se réserve le droit de prendre les décisions utiles à la bonne marche du tournoi ou à son annulation si les conditions ne permettent pas son bon déroulement.

Article 14

Les résultats seront transmis à la FFTT par informatique et compteront pour les classements individuels.

Article 15

Le tirage au sort des tableaux aura lieu salle Claude Barry vendredi 23 octobre à 19h00.

Article 16

Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.